



25 février 2019

QUESTION ÉCRITEQu'en pense Sidonie ?

Einzahlung Giro	Versement Virement	Versamento Girata
Einzahlung für / Versement pour / Versamento per Services industriels de la ville de Delémont 2800 Delémont Konto / Compte / Conto 01-69569-2 CHF <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">0</div> . <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">50</div> 609	Keine Mitteilungen anbringen Pas de communications Non aggiungete comunicazioni Referenz-Nr. / N° de référence / N° di riferimento <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">05 48200 00001 17731 00072 23740</div> Einbezahlt von / Versé par / Versato da Monsieur <div style="background-color: blue; color: black; padding: 2px;">[REDACTED]</div> Rue de la 2800 Delémont	IP 06 18 442 05

La facture ci-dessus est réelle. A priori, elle amuse tant elle est ridicule.

Mais si l'on s'y intéresse dans l'esprit développé par la collaboratrice virtuelle des SID, Sidonie la fée verte, égérie de l'économie d'énergie, quelques questions se posent. Transmises aux SID sans obtenir de réponses satisfaisantes, nous les formulons donc désormais au Conseil communal :

- 1. En temps de travail, en frais d'impression, en taxes postales, et après déduction des 50 centimes reçus, à combien s'élève la perte financière pour les SID de l'envoi d'une telle facture ?**
- 2. Lors de l'établissement de décomptes, il est possible que des montants similaires à celui ci-dessus apparaissent dans la liste des factures non encore réglées. N'y a-t-il pas de règles, au SID et dans les autres services de l'administration communale, faisant que certains montants dus ne sont pas réclamés, mais reportés sur une prochaine facture ?**
- 3. En cas de réponse positive à la question 2, un système informatique a-t-il été mis en place pour effectuer automatiquement cette démarche ? Dans la négative, ne serait-il pas temps d'y penser pour éviter de telles factures qui coûtent ?**

(Signature)
 Pour l'Alternative de Gauche,
 Remy Meury